

Le métier du titulaire du baccalauréat professionnel Technicien menuisier-agenceur

1. L'emploi et la qualification

1.1 Définition de l'emploi

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel est un technicien de la menuiserie et de l'agencement qui intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion...

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur site, son activité consiste à :

- *préparer* le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement et des contraintes de l'entreprise ;
- *réaliser* les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en œuvre de la menuiserie et de l'agencement ;
- *organiser, animer et gérer* le suivi de la réalisation d'un chantier dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

1.2 Classification du diplôme et niveau de qualification

Ce diplôme se situe au niveau IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Les appellations les plus courantes de l'emploi et du niveau de qualification sont :

- compagnon professionnel en menuiserie ou agencement ;
- menuisier ou agenceur qualifié ;
- technicien d'atelier ou de chantier en menuiserie ou agencement.

1.3 Perspectives d'évolution

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien menuisier-agenceur doit rapidement s'intégrer dans une équipe de travail et, après quelques mois passés dans l'entreprise, affirmer son autonomie et montrer sa capacité à prendre en charge la conduite d'une réalisation d'ouvrage en totale autonomie.

Après quelques années d'expérience en atelier et sur les chantiers, à réaliser des travaux et des tâches diverses, il pourra évoluer vers la qualification de maître-ouvrier et assurer la fonction de chef d'équipe.

Ayant acquis la maîtrise du métier, il pourra envisager de reprendre ou de créer une entreprise.

2. Contexte professionnel

2.1 Secteur d'activité

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien menuisier-agenceur exerce son activité dans les petites ou moyennes entreprises qui fabriquent, installent des ouvrages de menuiserie du bâtiment, et/ou des agencements extérieurs et intérieurs pour l'habitat individuel et collectif.

Dans ce secteur d'activité, l'entreprise participe à l'acte de construire et s'intègre dans un processus continu d'interventions ou l'on trouve en amont :

- le maître d'ouvrage qui fait construire ;
- les maîtres d'œuvre qui conseillent et contrôlent ;
- le gros œuvre du bâtiment pour la réalisation de supports, de structures ;
- les fournisseurs pour la production et l'approvisionnement des matériaux et composants ;

et, en aval :

- l'ensemble des intervenants du second œuvre pour la réalisation des partitions et des aménagements, l'installation des équipements techniques et la finition périphérique des ouvrages installés.

2.2 Domaine d'intervention

Son domaine d'intervention recouvre l'ensemble des ouvrages de menuiserie et d'agencement destinés :

- aux habitations individuelles ou collectives ;
- aux locaux professionnels : usines et bureaux...
- aux lieux de loisirs, établissements et centres culturels, sociaux, scolaires, sportifs, commerciaux, lieux de culte...

2.3 Place dans l'organisation de l'entreprise

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien menuisier-agenceur intervient à la demande du chef d'entreprise ou d'un chef de projet pour préparer et mettre en œuvre un ouvrage dans le cadre d'une fabrication et/ou d'un chantier.

Il s'appuie pour cela sur l'étude technique et sur la programmation des travaux réalisés selon les entreprises par le bureau d'études et le bureau des méthodes ou les personnes qui assurent ces fonctions.

Au sein de l'atelier, il est amené :

- à préparer le processus de fabrication, organiser les postes de travail et répartir les tâches aux opérateurs ;
- à réaliser en autonomie la fabrication et l'assemblage des composants d'un ouvrage ;
- à animer le travail d'une équipe pour des travaux nécessitant d'employer plusieurs personnes.

En chantier, il est amené :

- à préparer le processus de mise en œuvre, organiser la zone de travail et les moyens à mettre en œuvre ;
- à réaliser et conduire en autonomie l'installation complète d'un ouvrage de menuiserie ou d'agencement ;
- à animer le travail d'une équipe et gérer la qualité et la sécurité sur le chantier.

Il travaille sous les ordres de sa hiérarchie, mais également avec d'autres intervenants du bâtiment dans l'acte de construire. Il peut notamment être en relation avec :

- des représentants des clients et du maître d'œuvre, des organismes de contrôle...
- des représentants des autres corps d'état et des fournisseurs,

avec lesquels il doit être capable de communiquer pour ensuite rendre compte des sollicitations ou des difficultés rencontrées.

3. Activités professionnelles

3.1 Les spécialités professionnelles

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien menuisier-agenceur participe, dans le cadre de l'entreprise, à la fonction réalisation des ouvrages et plus particulièrement aux activités de :

- préparation ;
- fabrication ;
- mise en œuvre sur chantier ;
- suivi de réalisation et contrôle qualité ;
- maintenance des matériels et des ouvrages.

Les tableaux suivants précisent :

- la place du titulaire du baccalauréat professionnel Technicien menuisier-agenceur dans le déroulement d'un projet d'une réalisation et notamment les phases auxquelles il participe et pour lesquelles il exploite les données puis les phases pour lesquelles il est en totale autonomie et dont il a la responsabilité ;
- les ouvrages réalisés en fabrication et en mise en œuvre sur chantier ;
- les matériaux, produits et composants utilisés en menuiserie et agencement ;
- les activités et tâches du métier ;
- les tableaux de détail de ces activités.

Place dans le déroulement d'un projet

Principales phases	Activités d'étude	Exploitation	Définition
	Activités professionnelles	Participation	Autonomie
Élaboration du projet	Projet élaboré par l'architecte, le maître d'ouvrage, les maîtres d'œuvre		
	Appel d'offre		
	Projet détaillé (étude et proposition de variantes)		
	Devis		
	Soumission		
	Attribution		
Étude et définition du projet	Métrage, diagnostic de l'existant		•
	Plans d'exécution	•	
	Quantitatifs	•	
	Commandes	•	
	Réalisation de prototypes		•
Définition du processus Fabrication, pose et installation	Prise en compte de l'environnement	•	
	Préparation du produit	•	
	Moyens matériels	•	
	Moyens humains	•	
	Matériaux	•	
	Méthodes	•	
	Préparation des processus	•	
	Planning prévisionnel	•	
Conditionnement, stockage, transport			•
Réalisation, pose et installation Ouvrage neuf ou réhabilitation	Préparation		•
	Fabrication		•
	Lancement, réalisation, suivi		•
	Préparation		•
	Pose, installation		•
	Lancement, réalisation, suivi		•
Maintenance	Matériels		•
	Ouvrages		•
	Services après-vente (SAV)		•
Contrôle qualité		•	•
Gestion de la sécurité		•	•
Réception		•	
Service après-vente			•

Ouvrages réalisés

	Fabrication			Mise en œuvre	Géométrie de l'ouvrage		
	Fréquente	Peu fréquente	Non réalisée		Réalisée	Assemblages d'éléments rectilignes	Assemblages d'éléments obliques
Menuiserie							
Menuiseries extérieures							
Ouvertures							
Châssis		X		X	X	X	X
Portes d'entrée		X		X	X	X	X
Portes-fenêtres		X		X	X	X	X
Fenêtres		X		X	X	X	X
Façades menuisées décoratives	X			X	X	X	X
Fermetures							
Volets ou persiennes		X		X	X	X	X
Volets roulants			X	X			
Portes de garages		X		X	X	X	X
Portails et portillons		X		X	X	X	X
Menuiseries intérieures							
Portes palières		X		X	X	X	X
Portes intérieures, portes coulissantes		X		X	X		
Distribution de cloison			X	X			
Escaliers		X		X	X	X	
Parquets massifs			X	X			
Agencement							
Plafonds bois décoratifs		X		X			
Faux plafonds sur rail			X	X			
Revêtements de sol, parquets flottants			X	X			
Habillages muraux et divers	X			X	X	X	X
Rayonnages, linéaires	X				X	X	X
Rangements fonctionnels (cuisine, salle de bains, dressing)	X			X	X	X	X
Comptoirs, présentoirs	X			X	X	X	X
Mobilier meublant		X		X	X	X	X
Mobilier de collectivité		X		X	X	X	X

Matériaux, produits et composants utilisés

Matériaux	Nature
Bois	Massif
	Lamellé
	Reconstitué
	Rétifié, densifié, stabilisé
Matériaux en plaques	Contreplaqué, latté, placage
	Panneau de particules
	Panneau de fibres
	Panneau de particules orientées
	Stratifié, mélaminé, résine
	Massif 3 plis
Matériaux isolants	Fibreux minéraux
	Fibreux issus de produits à base végétale
	Alvéolaires à base de produits hydrocarbonés
Matériaux barrière	Barrière d'étanchéité à l'air
	Pare-vapeur
	Résilient phonique, sous couche acoustique
Matériaux et produits de jointoiment ou de calfeutrement	Mastic en cordon préformé et mastic à extruder
	Mousse à cellules ouvertes ou fermées
	Profilés métalliques, PVC et aluminium.
Matériaux et produits de fixation, d'assemblage, de mobilité.	Adhésifs et colles
	Quincailleries d'assemblage et de positionnement
	Organes de mobilité, coulissage, rotation...
	Éléments de réglages et de fixation
	Fixations mécaniques, vis, pointes, agrafes...
Matériaux métalliques	Ossature métallique
	Ossature aluminium
Matériaux connexes	Produits verriers
	PVC
	Plâtre
	Staff
	Carrelage
	Faïence
	Pierre (marbre, granit...)
Produits de préservation et de finition	Produits fongicides et insecticides
	Produits de finition, peintures, lasures, vernis, huile, cire...
Équipements techniques intégrés	Luminaires
	Systèmes d'automatisation
	Transport des fluides
Accessoires décoratifs	Miroirs
	Quincailleries décoratives
	Décoration intérieure